

Délibération n° 15



Séance du 7 juillet 2016 à 18 heures 30
Commune de GIGOUZAC – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, sept juillet deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Gigouzac –Salle des fêtes

Etaient présents :

42 titulaires dont 9 possédant une procuration
6 suppléants dont 3 possédant une procuration

- TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE

LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PRADINES
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPOUX-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, M. SAN JUAN Alain (procuration de Mme Martine LOOCK), M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri (procuration de Daniel COUPY), Mme BONNET Catherine (procuration de Mme BOYER Cathie), M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, M. DELPECH Bernard,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
Mme BOURDARIE Paulette (procuration de M. PETIT Jean),
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique (procuration de M. CORMANE Jean-Pierre),
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul (procuration de Mme VANBESSIEN),
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, M. STEVENARD Daniel,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. DIOT Fabrice (procuration de Pascal LAVAU),
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme (procuration de Geneviève LAGARDE),

- SUPPLEANTS :

CIEURAC
COURS
LAROQUE DES ARCS
LHERM
ST DENIS CATUS
ST MEDARD

M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,

Etaient excusés ou absents :

35 titulaires - 20 suppléants

BOISSIERES
BOUZIES

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. RAFFY Gilles, Mme MARMIESSE Yvette,

CABRERETS
CAHORS

CALAMANE
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPOUX-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. PAULIN Peter,
Mme LAGARDE Geneviève, Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT
Françoise, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène, Mme BOYER
Noëlle, Mme HAUDRY Sabine, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, Mme
LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE
QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne, M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. CORMANE Jean-Pierre,
Mme VANBESIEEN Joëlle,
M. BARDINA Fabien,
M. REIX Jean-Albert,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
Mme ROUAT Géraldine, Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN
Christian,
M. MIQUEL Gérard, M. DECREMPS Frédéric,
M. BORIES Olivier, M. BERNIOT Pierre-Jacques,
M. BONNET Frédéric,
M. EYROLLE Jean-Louis,
M. LAVAU Pascal,
M. NICOLAON Patrick,
M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance : M. Romuald MOLINIE,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Habitat et Prospective territoriale

Objet : Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 – modification de la participation du Grand Cahors

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 7 juillet 2016
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteurs : Sophie Raynal – Magali Gosse
Services : Habitat et Prospective territoriale

Objet : Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 – modification de la participation du Grand Cahors

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 9 avril 2015 vous aviez approuvé la participation financière du Grand Cahors à hauteur de 14 500 €, dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020, pour le projet de création de 28 logements étudiants sur le site de Frédéric Suisse, par le bailleur social Polygone.

Ce projet figure parmi les actions de la stratégie locale pour l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante. L'amélioration de l'attractivité du site et l'intensification de la vie étudiante constituent un axe important du développement du territoire. L'objectif de cette opération, portée par le bailleur social Polygone, est d'avoir des logements à loyers modérés pour les étudiants et de leur offrir un lieu de vie en centre ville. La part relative aux logements s'élève à 1,7 million d'Euros HT et figure dans le Contrat de plan Etat-Région 2015-2020.

La création de 28 logements étudiants répond aux objectifs du Programme Local de l'Habitat 2009-2016. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'actions sur le développement d'une offre d'habitat adapté ainsi que sur l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants et des jeunes.

Compte tenu des participations financières des partenaires, le plan de financement doit être modifié dans le respect de la règle des trois tiers (1/3 Région – 1/3 Département – 1/3 Grand Cahors). Si cette opération peut faire l'objet d'un financement global CPER à hauteur de 82 334 €, la participation du Grand Cahors est majorée et s'élève à 28 667 €, à parité avec l'aide de la Région, soit 1% du montant global de l'opération.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De valider la participation du Grand Cahors sur cette opération à hauteur de 28 667 €,
- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer, dans le cadre du CPER 2015-2020 la convention d'application du volet enseignement supérieur, recherche, innovation pour le Département du Lot ci-annexée,
- c- D'autoriser M. le Président ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE